

MAIRIE DE TAYRAC

Le Bourg
12440 Tayrac

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE TAYRAC

SEANCE DU : 22/05/2017 à 20 H 30

Afférent au Conseil Municipal : 11
En exercice 11
Qui ont pris part aux délibérations : 10

Date de convocation : 15/05/2017

L'an Deux Mil Dix-sept, le vingt-deux mai, le Conseil Municipal de la Commune de Tayrac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la Présidence de : Mr GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre, Maire.

Présents : BARTHOULOT Marylène, CHABAS Jean-François, FRAYSSINET Bernard,
ISSANCHOU Claude, LAGARRIGUE Jean-Claude, MANDIRAC Nathalie, VABRE Annette.

Absents : LOUVET Marthe,
COUDERC Chantal, qui a donné procuration à MANDIRAC Nathalie
ROBERT Véronique, qui a donné procuration à VABRE Annette

Mme MANDIRAC Nathalie a été nommée secrétaire de séance

Ordre du Jour

- Délibération SMICA Groupement de commande
- Que fait-on de l'Ancienne Ecole ?
- Rénovation de la croix de la place de l'Eglise
- Délibération restitution de la somme de 3000 € empruntée au budget principal pour le Photovoltaïque.
- Délibération Compteur Linky
- Délibération participation rénovation vitraux de l'église (7000 €)
- Questions diverses

*Approbation du dernier Conseil Municipal

-Délibération SMICA :

Mr le Maire a exposé un projet de groupement de commande proposé par le SMICA concernant les futurs achats de matériel informatique. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande proposé par le SMICA et donne pouvoir au maire afin signer tous documents s'y rapportant.

-Délibération sur la restitution de 3000 € empruntée au budget primitif de la commune en 2016 pour le budget photovoltaïque.

Le conseil municipal autorise le maire à restituer la somme de 3000 € du budget photovoltaïque au budget primitif de la commune 2017.

-Délibération Compteurs Type Linky

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal vote pour le refus du déclassement des compteurs d'électricité existants et leur élimination.

VOTES : 9 pour

1 abstention

-Délibération participation rénovation des vitraux de l'église

Il avait été demandé à la paroisse St Jean Baptiste du Ségala de Rieupeyrroux une aide pour la rénovation des vitraux de l'église de Tayrac.

Une réponse favorable nous a été donnée pour la somme de 7000 €

Le conseil municipal accepte et remercie le diocèse de Rodez pour cette participation

QUESTIONS DIVERSES :

-Que fait-on de l'ancienne Ecole ?

Les membres du Conseil Municipal demandent à se concerter afin de réfléchir pour la suite à donner.

-Rénovation de la croix de la place du Bourg

Une entreprise a été contactée pour le traitement et la peinture de cette croix pour un montant de 1200 €

-Collecte des plastiques agricoles

Mr le Maire demande à ce que les dates de collecte des plastiques agricoles soient diffusées par mail auprès des agriculteurs concernés.

Fin de séance à 00 Heures 30

Fait à Tayrac, le 23/05/2017

Le Maire

GAILLARDON-BALDELLA Jean-Pierre

BARTHOULOT Marylène	CHABAS Jean-François	COUDERC Chantal	FRAYSSINET Bernard	ISSANCHOU Claude
		A donné procuration à MANDIRAC Nathalie		
LAGARRIGUE Jean-Claude		MANDIRAC Nathalie	ROBERT Véronique	VABRE Annette
			A donné procuration à VABRE Annette	